

# Égalité professionnelle : Femmes - Hommes : diagnostic et cadrage

## Contexte

---

Pas de contexte

## Objectifs

---

Egal PRO : un diagnostic d'accompagnement à la mise en œuvre d'une politique d'égalité professionnelle. Ce dispositif permet aux établissements de définir et de mettre en place une politique professionnelle notamment par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action égalité professionnelle et d'accompagner les établissements, les décideurs et leurs équipes dans le déploiement de cette politique en adaptant les préconisations en fonction de la situation. Des formations "égalité professionnelles et lutte contre les stéréotypes dans la FPH EN complètent de ce diagnostic complet, l'ANFH propose à ses adhérents des formations d'une demi-journée, d'un jour ou de deux jours à destination des agents de la FPH. Ces formations aident le personnel de la FPH à appréhender les questions d'égalité professionnelle à chaque niveau.

## Programme

---

### JOUR 1 :

- Les différentes dimensions de la politique d'égalité professionnelle, pour créer la dynamique avec les membres des directions identifiés
- La phase de lancement : 4 dimensions en termes de critères (accord du 30 novembre 2018 et Loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique)
- L'identification des décisions prises, enjeux pour les établissements et recensement des politiques existantes

### JOUR 2 :

- Définition de la méthodologie de construction du plan d'action : conduite de projet
- Les structures de la démarche et leurs déclinaisons
- Le comité de pilotage et/ ou comité stratégique
- La définition des objectifs, moyens et périmètres, missions, planning, plan de communication
- Le choix de la démarche et des outils au regard des différents critères
- La production d'un support méthodologique
- L'utilisation de l'outil de diagnostic ANFH « Les clés de l'égalité »

### JOUR 3 :

- L'accompagnement durant l'intersession : point d'avancement sur les travaux menés

#### **JOUR 4 :**

- La rédaction du plan d'action : synthèse des travaux menés et priorisation des actions
- La formalisation de fiches actions
- La communication sur l'existence du plan d'action et sur les actions prévues
- La construction d'une trame de fiche action commune
- La réflexion sur la communication institutionnelle (leviers, cibles et messages clés)

**Public**

**Tout personnel en situation d'encadrement intermédiaire, titulaire ou faisant fonction**

**Exercice**

**2024**

**Code de formation**

**A300**

**Nature**

**AFR**

**Organisé par**

**FORMAVENIR PERFORMANCES**

**Durée**

**28 heures**